



CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ST-ÉTIENNE

C.P. 38065

St-Étienne-de-Lauzon, Québec G6J 1S2

(418) 907-9529

Offre d'emploi

Le Club de Patinage Artistique de St-Étienne est actuellement à la recherche d'un ou d'une candidat(e) pour combler le poste suivant :

Entraîneur professionnel Responsable Patinage Plus

Période du contrat : Entre le 19 septembre 2015 et le 26 mars 2016. (Dates à reconfirmer).

L'entraîneur qui s'implique dans ce programme doit :

- être disponible durant toute l'année 2015-2016 pour les séances de Patinage Plus et ce, jusqu'à la tenue de la Revue sur glace 2016.
- être capable de travailler en équipe et d'avoir de la facilité avec les jeunes et les adolescents.

L'entraîneur pourra compter sur la collaboration d'un entraîneur professionnel adjoint et sur un bon nombre d'assistantes de programme de même que sur l'appui des Responsables Patinage Plus faisant partie de l'équipe parents bénévoles du conseil d'administration pour la bonne marche des séances.

** Les heures des séances Patinage Plus offertes par le club sont :

- Samedi de 8h à 8h50
- Samedi de 8h50 à 9h40

Description des tâches

- Être présent aux séances de Patinage Plus
- Assumer la direction technique du programme de Patinage Plus
- Préparer, organiser et superviser les séances de Patinage Plus
- Encadrer, aider et motiver les assistantes de programme
- Collaborer avec les bénévoles de la Revue sur glace pour le Patinage Plus (montage des chorégraphies de groupe, formation des groupes du spectacle et aider les assistantes de programme).
- Trouver un substitut lors de ses absences selon les règles établies par le CPA
- S'assurer de l'homogénéité des groupes selon les habiletés acquises par les patineurs
- Planifier et offrir la formation aux assistantes de programme en début de saison

Qualifications requises

- Niveau 1 du PNCE minium requis
- Preuve d'inscription à Patinage Canada en tant qu'entraîneur professionnel
- Cours de secourisme et premiers soins en règle obligatoire.

Rémunération

- Patinage Plus : Taux horaire de l'entraîneur plus un montant forfaitaire de 12\$ par séance pour compenser le temps de préparation des cours pour un montant maximum de 48\$ par séance (60 minutes). Un montant forfaitaire est aussi alloué à la coordonnatrice pour le démarrage de la saison.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae par la poste ou par courriel avant le 8 juillet 2015.

Patrick Sirois

Président CPA St-Étienne-de-Lauzon

C.P. 38065

St-Étienne-de-Lauzon, Québec G6J 1S2

Courriel : informations@cpast-etienne.ca